

**La ville du Blanc-Mesnil recrute
Pour le centre de PMI B. Albrecht
Une « infirmière ou puéricultrice » (H/F)**

MISSIONS

Assurer la protection et la promotion de la santé de l'enfant et de sa famille. Conseiller et accompagner les parents. Participer à la surveillance et à la protection des mineurs en danger. Participer à l'agrément et au suivi des assistants maternels et familiaux. Assurer la continuité de direction sur le plan organisationnel (financier, administratif) du centre et la gestion de l'équipe pluri professionnel.

ACTIVITES

1) Assurer les missions de prévention en faveur des femmes enceintes, des familles, des enfants et des adolescents :

- Accompagner les familles et établir une relation de confiance
- Réaliser des visites à domicile ou accueillir les familles en centre de consultation
- Observer l'enfant dans son cadre de vie et évaluer ses besoins en santé
- Orienter les familles vers les services compétents
- Mettre en œuvre une prévention médico-sociale en lien avec les autres structures et professionnels de santé
- Animer des réunions de parents
- Conduire des actions de soutien à la parentalité
- Réaliser un travail de partenariat notamment avec les centres médico-sociaux de la ville et les hôpitaux environnants

2) Assurer le suivi des enfants et des familles en situation de danger

- Élaborer un diagnostic partagé avec les différents professionnels concernés
- Concevoir des stratégies d'accompagnement
- Signaler une situation préoccupante
- Prévenir les situations à risque et établir des relations de confiance
- Conduire des entretiens avec les enfants et les familles
- Analyser les situations et repérer les situations de maltraitance

3) Participer à l'instruction des agréments et du suivi des assistants maternels et familiaux

- Évaluer les capacités du candidat et de son environnement familial
- Assurer le suivi des assistants maternels indépendants
- Rédiger les comptes rendus
- Participer à la commission d'agrément

4) Réaliser les bilans des enfants de 3-4 ans en écoles maternelles

- Intervenir dans le cadre scolaire et examiner les classes d'enfants
- Repérer les facteurs conditionnant la santé de l'enfant
- Élaborer un diagnostic de situation sur l'état de santé de l'enfant et orienter pour un diagnostic médical
- Échanger avec les enseignants et les parents

5) Assurer le bon fonctionnement du centre, en l'absence du directeur du centre de PMI

- Organiser, animer et encadrer le travail d'équipe
- Favoriser la réflexion et les évolutions des pratiques professionnelles et du service
- Gérer le budget et les commandes
- Assurer le suivi des statistiques à adresser au conseil départemental
- Elaborer les bilans d'activité
- Participer aux réunions du conseil départemental et aux réflexions concernant les missions de la PMI et de la petite enfance
- Participer aux différentes tâches administratives : statistiques, enregistrement des dossiers de consultation

COMPETENCES

- Connaître les différents stades du développement psycho moteur de l'enfant de 0 à 6 ans, ses besoins, son alimentation
- Connaître les missions et les objectifs du service de PMI
- Avoir des connaissances en matière de réglementation concernant la protection de l'enfance
- Connaître le référentiel et la législation autour de l'agrément des assistants maternels et familiaux
- Connaître la législation de la famille
- Connaître l'environnement territorial
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Capacités rédactionnelles et d'expression orale
- Capacité à gérer son activité en fonction des priorités, des urgences. / Opérer des choix en favorisant la concertation
- Capacité à prendre des initiatives
- Maîtriser les outils bureautiques
- Savoir travailler en équipe et faciliter la communication au sein du centre de PMI
- Savoir être autonome
- S'adapter aux besoins des personnes et du service
- Avoir des qualités relationnelles
- Sens du service public et du relationnel
- Dynamisme

CONDITIONS D'EXERCICE

- Être titulaire d'un diplôme d'état de puéricultrice ou du diplôme d'état d'infirmier
- Déplacement dans le cadre des activités
- Lieux d'affectation multiples
- Permis B obligatoire

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux ou puéricultrices territoriales

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Directeur du centre de PMI